

Financer la relance économique et les transitions environnementale et numérique après la crise sanitaire

Le saviez-vous ? 40 % du plan de relance français « France Relance » de 100 Md€ approuvé le 23 juin 2021 sont financés par le plan de relance européen.

NextGenerationEU est le nom donné au plan de relance européen décidé par les 27 chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne en juillet 2020. Doté de plus de 750 milliards d'euros, ce plan doit aider les États membres à faire face aux conséquences économiques et sociales de la pandémie de Covid-19, tout en encourageant la transition vers une Union européenne plus verte, plus numérique, plus résiliente et mieux adaptée aux défis actuels et à venir.

L'allocation de la France au titre de la Facilité pour la reprise et la résilience (FRR) - instrument-phare de *NextGenerationEU* est proche de 40 milliards d'euros de subventions. La France a choisi d'investir, au travers de son plan de relance et de résilience 53,5 % de son enveloppe dans la transition climatique et 23,8 % dans des mesures dédiées à la transformation numérique de l'administration publique, de l'enseignement et du secteur privé.

De nombreux projets de ce plan sont destinés aux citoyens, comme par exemple la rénovation bâtiments privés et des logements sociaux, le soutien à la transition énergétique des petites et moyennes entreprises, l'investissement dans le recyclage, l'adaptation des forêts au changement climatique, le développement des mobilités propres et douces (ferroviaire, transports en commun, etc.) ainsi que le soutien à l'apprentissage et la formation dans les métiers d'avenir.

Découvrez les projets en faveur des mobilités douces du quotidien : Le plan national de relance et de résilience cofinance à hauteur de 900 M€ des projets de transports collectifs, des projets de création de métro sur le territoire et de développement de services ferroviaires express métropolitains afin d'offrir aux citoyens des moyens de déplacement de qualité, accessibles et respectueux de l'environnement.

Découvrez le plan France Très Haut Débit : Le plan national de relance et de résilience contribue à hauteur de 240 M€ au plan France Très Haut Débit qui vise à développer des services publics innovants sur l'ensemble du territoire et permettre à tous les citoyens d'accéder au numérique, particulièrement dans les zones rurales. Son objectif d'ici 2025 consiste à généraliser la fibre optique sur l'ensemble du territoire.

La France a présenté le 20 avril 2023 une mise à jour de son plan national de relance et de résilience. Le plan mis à jour intègre de nouveaux investissements en faveur de la souveraineté et de l'indépendance énergétiques de la France, qui pourront bénéficier des subventions supplémentaires.

Pour en savoir plus : https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/recovery-plan-europe_fr